

V/Ref. : SEMAT-ENV-031

Affaire suivie par :
Audrey MUSCAT MOUGON
Coordinatrice HSE
05 46 00 22 20
amuscat-mougou@semat.com

A l'attention de Madame Emilie DEDEBAN
Service Patrimoine naturel – Département
biodiversité, espèces et connaissance
DREAL NOUVELLE AQUITAINE
Service SPN – DBEC
15 Rue Arthur Ranc
BP 539
86020 Poitiers Cedex

La Rochelle, le 22 octobre 2024

Objet : Demande de dérogation pour effarouchement des goélands par la fauconnerie

Madame,

Par ce courrier, nous vous soumettons une demande de dérogation pour être autorisés à mener des actions d'effarouchement de la population de goélands sur les toitures des bâtiments « atelier principal » et « logistique » du site SEMAT, situé au 335 Avenue Jean Guiton 17028 La Rochelle, d'une surface de 11000m² + 2800m² au début de la période de nidation en mars 2025.

Voici un rappel de la situation : Depuis plusieurs années notre toiture est colonisée par une forte population de goélands. Les premiers goélands arrivent en hiver puis la colonisation s'accélère lors de la nidification et augmente encore considérablement lors des naissances. Cette période prend fin courant aout. Durant ces 6 mois, nous observons des dégâts importants sur la toiture, nos réseaux d'évacuation des eaux pluviales et nos matériels produits qui sont entreposés en extérieur. Nous sommes contraints d'évacuer annuellement de notre toiture entre 3 à 4 tonnes de fientes et déchets rapportés par les goélands. Les fientes et les cadavres de jeunes goélands engendrent des risques EHS sur notre personnel. D'autre part, ils obturent régulièrement les réseaux d'évacuation des eaux de pluie en toiture lors des épisodes de fortes pluies et sont à l'origine d'inondations dans différentes unités de travail.

Grâce à la dérogation que vous nous accordez depuis 2020, nous procédons annuellement à la stérilisation des œufs de goélands argentés. Malheureusement, nous ne constatons pas d'amélioration de la situation. Les chiffres issus de ces campagnes de stérilisation font même état d'une progression de la population globale de goélands sur notre toiture. Concrètement, cela se traduit par une population importante de jeunes goélands déambulant sur notre site, y compris à l'intérieur des bâtiments, entre juin et aout. Y sont associées des nuisances olfactives et sonores importantes ainsi que l'agressivité des goélands « parents » qui attaquent régulièrement nos salariés à coups de becs. Enfin, est à prendre en compte le risque biologique auquel sont exposés les salariés du fait des nombreuses déjections jonchant le matériel, les poignées des châssis de poids Lourds et des portes d'accès au site.

SEMAT

335 av. Jean Guiton
17028 La Rochelle cedex 1 / France
contact@semat.com - +33 (0)5 46 00 22 22 - www.semat.com



Nous espérons que cet effarouchement réduira le nombre de nidations pour minimiser le nombre de naissances. Cela nous permettrait de diminuer les risques EHS encourus par nos collaborateurs et de réduire les dégradations subies par notre matériel et nos bâtiments.

L'effarouchement se fera par Aquitaine Effarouchement, entreprise agréée, qui propose d'intervenir pendant une semaine avec des buses de Harris afin de créer un dérangement et un climat d'insécurité aux prémices de la période de nidification des goélands (fin mars).

Nous espérons que notre demande aboutira rapidement afin de pouvoir valider cette action au plus tôt. Dans l'attente d'un retour, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Audrey MUSCAT MOUGON

